INITIALES DU MAIRE GB
INITIALES DU GREFF.-TRÉS. MD

Nº de résolution ou annotation

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 NOVEMBRE 2026 À 19 H 30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 2 novembre 2026 à 19 h 30, à la salle municipale située au 1028, rang de l'Église, à Saint-Eugène.

Monsieur le maire Gilles Beauregard préside l'assemblée et les conseillers suivants sont présents :

Siège #1	Bruno Simard	Siège #2	Catherine Daudelin
Siège #3	Marie-Josée Déry	Siège #4	Albert Lacroix
Siège #5	Louiselle Trottier	Siège #6	Norman Heppell

Les membres présents forment le quorum.

La directrice générale / greffière-trésorière, Maryse Desbiens, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

À 19 h 30, Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

226-2026

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Bruno Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point « Varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2026;

4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES

4.1 Rapports d'octobre 2026;

4.2 Dépôt des intérêts pécuniaires des élus;

4.3 Dépôt et adoption des comptes;

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Avis de motion, règlement 577-2027 pour la taxation 2027;

5.2 Soumission pour étude géotechnique et évaluation environnementale phase 1;

5.3 Adoption de la résolution pour l'engagement de la firme Englobe pour la construction d'un nouveau puit pour la nouvelle salle municipale;

5.4 Résolution d'appui à la MRC de Drummond pour une demande au Fonds régions et ruralité du MAI

5.5 Engagement de la firme Soutien SCP pour effectuer la taxation annuelle 2027 et préparer les relevés et les feuillets T4

5.6 Acceptation de l'offre de services de PG Solution pour la migration du module de paie vers Aurora

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE

6.1 Engager Marc Antoine Leduc au titre d'officier pour le service d'incendie;

6.2 Adoption des Programmes pour la couverture de risques en sécurité incendie;

6.3 Formation Premiers Répondants, 1020.00$ plus les salaires;

6.4 Engagement de M. Derek Légaré pompier volontaire;

INITIALES DU MAIRE GB
INITIALES DU GREFF.-TRÉS. MLS

N° de résolution ou annotation

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 NOVEMBRE 2026 À 19 H 30

7. TRANSPORT

7.1 Autoriser la reddition de compte pour la subvention au TECQ du pavage de la route des Érables;

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Aucun

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9.1 Aucun

10. URBANISME

10.1 Autoriser le renouvellement du service d'inspection avec la compagnie GESTIM;

10.2 Avis de motion, projet de règlement # 589-2026;

10.3 Adoption du 1er projet de règlement # 589-2026 pour ajouter la zone P3 à même la zone P1;

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Résolution d'appui, Projet régional *je m'implique*;

11.2 Engagement de M. Charles Alexandre Leclerc pour effectuer l'entretien de la patinoire;

11.3 Autoriser le paiement à Centre du Pneu Upton inc. pour l'achat des pneus pour la zamboni 1765.00$ plus taxes;

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. CORRESPONDANCE

14. VARIA

14.1 Aucun

15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

227-2026 **3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2026**

Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 6 octobre 2026 tel que présenté et rédigé, avec dispense de lecture.

ADOPTÉ

228-2026 **4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les différents rapports qui ont été déposés en annexe par la directrice générale / greffière-trésorière et d'en autoriser les paiements.

INITIALES DU MAIRE GB
INITIALES DU GREFF.-TRÉS. MD

N° de résolution ou annotation

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 NOVEMBRE 2026 À 19 H 30

4.1 DÉPÔT DES RAPPORTS D'OCTOBRE 2026

Les rapports suivants ont été déposés à la table du conseil :

Rapport des pompiers :	Sorties	5828.12 $
	Caserne	967.82 $
	Pratique	883.44 $
Rapport des premiers répondants :	Sorties	641.55 $

Ils sont déposés et classés au mérite.

4.2 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil sont déposées.

4.3 DÉPÔT ET ADPOTION DES COMTPES

Octobre 2026

Factures incompressibles acquittées;	43 323.83 $
Factures déjà approuvées par résolution, remboursements de taxes et autres	188 155.76 $
Liste des factures à approuver	7 113.35 $
Salaires	31 885.05 $

ADOPTÉ

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT DE TAXATION 2027 #577-2027

Un avis de motion a été donné par Norman Heppell pour qu'à une prochaine réunion soit adopté le règlement # 577-2027 concernant la taxation 2027.

229-2026

5.2 SOUMISSION POUR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PHASE 1

Considérant que nous avons un projet pour la construction d'une nouvelle salle municipale et d'une caserne, nous devons faire une étude de géotechnique et évaluation environnementale phase 1;

Considérant qu'une demande de soumission a été préparé par la firme Ingénieurs Larocque Cournoyer;

Considérant que nous avons reçu trois (3) soumissions :

LMT expert : 22 900.00 $
Groupe GÉOS : 28 600.00 $
Englobe Corp : 44 135.00 $

Considérant que la firme Ingénieurs Larocque Cournoyer nous recommande de prendre la plus bas soumissionnaire conforme LMT Expert;

Il est proposé par Albert Lacroix

Il est appuyé par Louiselle Trottier

D'engager LMT Expert le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 22 900.00 $ plus taxes tel que

INITIALES DU MAIRE GB
INITIALES DU GREFFE-TRÉS. MD

N° de résolution ou annotation

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 NOVEMBRE 2026 À 19 H 30

recommandé.

ADOPTÉ

230-2026 **5.3** **ENGAGEMENT ÉTUDE GYDROGÉOLOGIQUE**

Considérant que nous avons un projet pour la construction d'une nouvelle salle municipale et d'une caserne, nous devons faire une étude hydrogéologique pour la construction d'un nouveau puits;

Considérant qu'une demande de soumission a été préparé par la firme Ingénieurs Larocque Cournoyer;

Considérant que nous avons reçu deux (2) soumissions :

Engobe Corp : 29 350.00 $
LNA : 35 667.35 $

Considérant que la firme Ingénieurs Larocque Cournoyer nous recommande de prendre la plus bas soumissionnaire conforme Englobe Corp;

Il est proposé par Albert Lacroix

Il est appuyé par Bruno Simard

D'engager Englobe Corp le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 29 350.00 $ plus taxes tel que recommandé.

ADOPTÉ

231-2026 **5.4** **RÉSOLUTION D'APPUI À LA MRC DE DRUMMOND**

ATTENDU QUE la MRC de Drummond reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Renforcement de la gouvernance;

ATTENDU QUE les organismes municipaux de la MRC de Drummond, Drummondville, Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Paroisse), Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Village), Saint-Bonaventure, Saint-Cyrille-de-Wendover, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Eugène, Saint-Félix-de-Kingsey, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Guillaume, Saint-Lucien, Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Pie-de-Guire, Sainte-Brigitte-des-Saults et Wickham désirent présenter un projet de renforcement de la gouvernance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Saint-Eugène s'engage à participer au projet Étude stratégique sur l'évolution de la gouvernance régionale de la MRC de Drummond;
- Le conseil nomme la MRC de Drummond organisme responsable du projet et autorise le dépôt du projet dans le cadre volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Renforcement de la gouvernance;
- Le conseil désigne Maryse Desbiens pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

ADOPTÉ

232-2026 **5.5** **ENGAGEMENT DE LA FIRME SOUTIEN SCP**

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'engagement de la firme Soutien SCP pour effectuer la taxation annuelle 2027 et préparer les relevés et les feuillets T4 pour un montant de 85.00$/hre.

ADOPTÉ

233-2026 **5.6** **MIGRATION DE SYSTÈME DE PAIE**

Considérant que le module de paie Sygem va migrer vers Aurora au printemps 2027;

INITIALES DU MAIRE GB
INITIALES DU GREFF.-TRÉS. MD

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 NOVEMBRE 2026 À 19 H 30

N° de résolution ou annotation

Considérant que nous pouvons économiser en acceptant la migration

Il est proposé par Bruno Simard
Il est appuyé par Catherine Daudelin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la migration du module de paie vers Aurora

ADOPTÉ

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE

234-2026

6.1 ENGAGEMENT LIEUTENANT

Il est proposé par Bruno Simard, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unité des conseillers présents d'autoriser l'engagement de Marc-Antoine Leduc au titre de lieutenant pour le service d'incendie.

ADOPTÉ

235-2026

6.2 ADOPTION DES PROGRAMMES POUR LA COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par Bruno Simard, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les programmes liés au schéma de couverture de risques :

- Programme d'inspection, d'entretien et de remplacement des vêtements de protection individuelle;
- Programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des véhicules;
- Programme de maintien des compétences inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers du Québec;
- Programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents;
- Programme d'inspection, d'entretien et de remplacement des appareils de protection respiratoire;
- Programme d'activités de sensibilisation du public;
- Programme d'entretien et d'inspection des points d'eau;
- Programme d'inspection, d'évaluation, d'entretien et de remplacement des équipements et accessoires d'intervention;
- Programme de réglementation municipale en sécurité incendie.
- Programme de réalisation et mise à jour des plans d'intervention;
- Programme de sensibilisation du public à la sécurité incendie;
- Programme d'inspection périodique des risques plus élevés;
- Programme d'installation et vérification des avertisseurs de de fumée;

ADOPTÉ

236-2026

6.3 FORMATION DES PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Bruno Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la formation des Premiers Répondants au montant de 1020.00$ plus les salaires.

ADOPTÉ

237-2026

6.4 ENGAGEMENT POMPIER

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Derek Légaré au titre de pompier stagiaire. Lorsque M. Dérek aura terminé et aura reçu son attestation de réussite, il sera automatiquement engager comme pompier volontaire.

ADOPTÉ

238-2026

7. TRANSPORT

INITIALES DU MAIRE GB
INITIALES DU GREFF.-TRÉS. MO

N° de résolution ou annotation

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 NOVEMBRE 2026 À 19 H 30

7.1 ADOPTER LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX DE LA TECQ 2014-2028

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2024;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Marie-Josée Déry

Il est appuyé par Louiselle Trottier

Il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1249105 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1249105 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉ

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Aucun

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9.1 Aucun

10. URBANISME

239-2026 **10.1 RENOUVELLEMENT AVEC GESTIM**

Il est proposé par Bruno Simard, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers présent d'autoriser le renouvellement du service d'inspection avec la compagnie GESTIM.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE GB
INITIALES DU GREFF.-TRÉS. MD

N° de résolution ou annotation

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 NOVEMBRE 2026 À 19 H 30

10.2 AVIS DE MOTION #589-2026

Un avis de motion est donné par Bruno Simard pour qu'à une prochaine réunion soit adopté le règlement # 589-2026 afin d'autoriser les usages du groupe communautaire services public P3 dans la zone P1;

240-2026 **10.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET #589-2026**

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 589-2026 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 364 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'AUTORISER LES USAGES DU GROUPE COMMUNAUTAIRE SERVICES PUBLICS P3 DANS LA ZONE P1

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Eugène a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire permettre les casernes de pompiers et les salles communautaires dans la zone P1 ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par Bruno Simard le 2 novembre 2026.

CONSIDÉRANT QUE, le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

Il est proposé par Marie-Josée Déry

Il est appuyé par Albert Lacroix

Et résolu :

EN CONSÉQUENCE, Le Conseil municipal décrète ce qui suit :

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

1. Le présent règlement s'intitule projet de règlement numéro 589-2026 amendant le règlement no. 364 intitulé règlement de zonage, afin d'autoriser les usages du groupe communautaire services publics dans la zone P1.
2. Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

3. La grille d'usage de la zone P1 est modifiée afin d'y ajouter la classe d'usage p3 « communautaire services publics » à la 3e colonne de la zone. La grille modifiée se trouve en Annexe A du présent règlement.
4. L'article 5.1 est modifié en ajoutant un point d) à la suite du c). Le point d) se lira comme suit :
   a. *« d) plus d'un bâtiment principal dans le cas d'installations communautaires municipales. »*

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

1- Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition et sur toute illustration incompatible pouvant être contenue au règlement de zonage.

2- Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉ

11. LOISIRS ET CULTURE

241-2026 **11.1 RÉSOLUTION D'APPUI JE M'IMPLIQUE**

INITIALES DU MAIRE G.B
INITIALES DU GREFF.-TRÉS. M.D

N° de résolution ou annotation

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 NOVEMBRE 2026 À 19 H 30

Il est proposé par Louiselle Trottier, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Projet régional (JE M'IMPLIQUE pour faire bouger) par Loisir Sport Centre-du-Québec (LSCQ)

ADOPTÉ

242-2026

11.2 ENGAGEMENT POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Bruno Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'engagement M. Charles Alexandre Leclerc pour effectuer l'entretien de la patinoire pour la saison 2026-2027. Cet engagement est valide lorsque nous aurons reçu les documents demandés par la Directrice Générale et sera à la satisfaction de celle-ci.

ADOPTÉ

243-2026

11.3 ACHAT DE PNEUS POUR LA ZAMBONI

Il est proposé par Marie-Josée Déry appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité de faire l'achat de 4 pneus pour la zamboni au montant de 1765.00$ plus taxes.

ADOPTÉ

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

13. CORRESPONDANCE

Diverses correspondances sont lues au conseil et classées au mérite.

14. VARIA

14.1 Aucun

244-2026

15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Bruno Simard et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 19 h 51.

Je, Gilles Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du Code municipal, et renonce à mon droit de veto.

Gilles Beauregard
Maire

Maryse Desbiens
Directrice générale / greffière-trésorière